

MOTION

Crise de la filière noix

La Chambre d'Agriculture du Lot, réunie en Session, le lundi 13 mars 2023, sous la présidence de M. Christophe CANAL, adopte la motion suivante :

CONSIDERANT

- Que depuis plusieurs mois, la filière noix traverse une crise sans précédent,
- Que celle-ci trouve ses racines sous l'effet conjugué d'une surproduction mondiale avec des prix en baisse à un niveau jamais constaté depuis 20 ans ainsi qu'une consommation de noix en magasin chutant de 30%. Dans un contexte d'inflation, la noix est malheureusement considérée comme un produit non essentiel,
- Que la noix est dans le Lot une source importante de revenu pour des centaines de producteurs (3000 ha). Cette filière pèse aujourd'hui lourd sur le département, tout autant que l'élevage ovin.

CONSTATE

- Que la récolte 2022 a été plus abondante que prévu, les producteurs et les organismes metteurs en marché se retrouvent avec des stocks importants qui ne partent pas (2000 tonnes). L'inquiétude grandit dans les exploitations agricoles avec de vrais problèmes de trésorerie, de stockage et de conservation des noix à la clé,
- Que le problème d'assainissement du marché est mondial et nécessite une stratégie globale de la filière noix Française sur plusieurs années (action de communication et autres).

DEMANDE

- Le déblocage d'un fond d'urgence afin de venir en aide rapidement aux nuciculteurs,
- Une aide financière au stockage pour la conservation des noix.

Délibéré à Cahors, le 13 mars 2023

Christophe CANAL
Président